



MODULE 3.1

CRÉER, GÉRER ET DÉVELOPPER UNE ACTIVITÉ DE BIEN-ÊTRE



Dernière mise à jour : 13/08/2026
Organisme de formation certifié Qualiopi

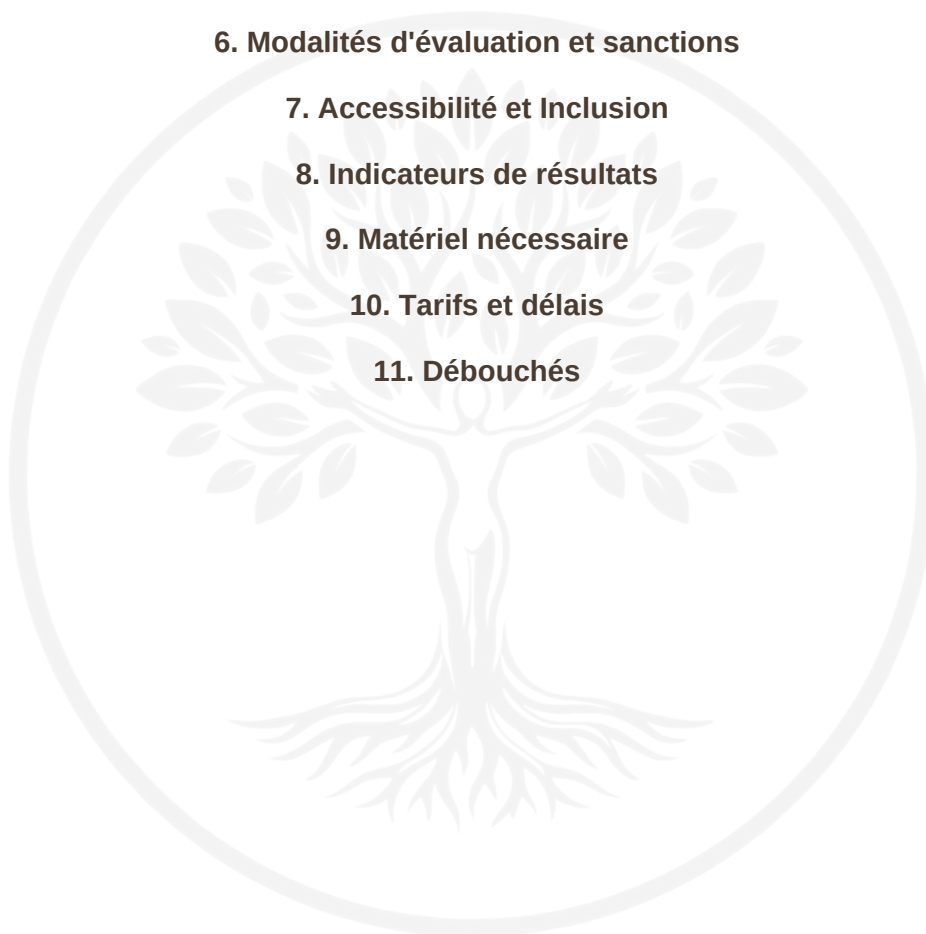
- 1 / 6 -

SOMASENS® est une marque de la SASU FONTE YOANN au capital de 3000 euros
SIRET 948 573 662 00020 – RCS CANNES – NAF 8559A – NDA 93830720983
Siège social : 251 chemin des gourettes – Les bureaux du soleil BAT A – 06370 MOUANS SARTOUX
Tél : 06 28 61 57 69 – contact@somasens.fr – www.somasens.fr

Les méthodes enseignées (massages, phytologie, énergétique) visent exclusivement la détente et le bien-être. Elles n'ont aucune visée médicale, paramédicale, kinésithérapique ni esthétique. Les informations délivrées ne se substituent en aucun cas à un avis médical.

SOMMAIRE

1. Informations générales et Équipe
2. Public concerné et prérequis
3. Objectifs, compétences et aptitudes
4. Moyens pédagogiques et techniques
5. Déroulement de la formation
6. Modalités d'évaluation et sanctions
7. Accessibilité et Inclusion
8. Indicateurs de résultats
9. Matériel nécessaire
10. Tarifs et délais
11. Débouchés



1. Informations générales et Équipe

Intitulé	Créer, gérer et développer une activité de bien-être
Code Formation	3.1
Modalité	DISTANCIEL
Format	INDIVIDUEL
Durée totale	1 jour (7 h)
Capacité	1 personne

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE (QUALIFICATION) :

Yoann Fonte : Massothérapeute spécialisé en techniques tissulaires profondes, circulatoires et en fasciathérapie, ainsi que sonothérapeute. Son approche est essentiellement psychocorporelle. Il est également praticien en psychothérapie, sexothérapie et thérapie de couple, ainsi qu'auteur d'ouvrages de développement personnel.

2. Public concerné et prérequis

- Prérequis de connaissances : aucun prérequis en termes d'expérience, de compétences ou de diplômes/certificats préalables.
- Accessible à toute personne majeure disposant des connaissances informatiques suffisantes pour suivre l'enseignement en visioconférence et procéder aux signatures et évaluations numériques.
- Prérequis physiques : aucun prérequis physique spécifique. Toute situation de handicap fera l'objet d'une étude pour aménagements raisonnables.
- Ce module a une vocation exclusivement pédagogique et informative. Il vise à transmettre des connaissances générales sur la création et la gestion d'une activité de bien-être. Les informations délivrées lors de cette formation ne constituent en aucun cas une prestation de conseil juridique, fiscal, comptable ou en gestion d'entreprise individualisée.

3. Objectifs, compétences et aptitudes

Les objectifs visés sont les suivants :

Ce module de formation s'adresse aux professionnels en massages de bien-être en devenir ou déjà installés.

Il consiste en l'acquisition des connaissances relatives à la création, à la gestion et au développement de son activité de bien-être.

Passer du talent de praticien au statut de chef d'entreprise demande une préparation méthodique. Ce module guide le futur entrepreneur dans le choix de son statut juridique, sa gestion comptable et sa stratégie de communication. L'objectif est de transformer une passion en une activité pérenne, rentable et rayonnante sur son marché local.

Les compétences et aptitudes visées sont les suivantes :

- Construire et chiffrer le modèle économique de son entreprise ;
- Définir son positionnement et son identité de marque ;
- Déployer une stratégie de visibilité et d'acquisition client ;
- Mettre en conformité légale sa structure professionnelle ;
- Structurer son organisation administrative et la gestion de son temps.

4. Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens pédagogiques sont les suivants :

- Pratique des entretiens sous la forme de « jeux de rôles » avec le formateur.
- Méthode d'enseignement active et participative en direct sur Google Meet.

Les moyens techniques à disposition sont les suivants :

Livret de formation numérique comportant textes, photos et schémas nécessaires à la bonne compréhension de l'enseignement.

5. Déroulement de la formation

Dans le cadre d'un enseignement actif et participatif, les réponses aux questions se font en temps réel. Les horaires sont susceptibles d'être adaptés en fonction de la progression de la formation.

MATIN (3h30) : Identité, Cadre Légal et Viabilité Financière

09h00 : Accueil jusqu'à 9h30

09h30 : Présentation du stagiaire, de son projet professionnel et du déroulé de la formation

09h45 : Définir sa vision : pourquoi devenir entrepreneur du bien-être ? (Mindset et valeurs)

10h00 : Le cadre juridique et fiscal : EI, Micro-entreprise, Sociétés. Choisir le statut adapté à son activité

10h30 : Pause

10h45 : Étude de marché simplifiée : analyser la concurrence et définir son "Client Idéal"

11h30 : Le chiffrage du projet : charges, investissements et calcul du seuil de rentabilité

12h00 : Stratégie de prix : comment fixer des tarifs justes et alignés avec le marché

12h30 : Déjeuner

APRES-MIDI (3h30) : Communication, Vente et Gestion Administrative

- 13h30 : L'identité visuelle : créer une image de marque cohérente (logo, charte, ambiance)
- 14h15 : Communication digitale : utiliser Instagram, Facebook et Google My Business sans s'épuiser
- 14h45 : Le site internet et les plateformes de réservation : outils et nécessités
- 15h15 : Pause
- 15h30 : L'art du "Pitch" : apprendre à présenter son activité en 2 minutes avec confiance
- 16h00 : Les obligations légales : assurances (RC Pro), RGPD, affichage des tarifs et médiation
- 16h30 : Organisation et gestion du temps : concilier vie privée et vie d'entrepreneur
- 17h00 : Evaluation
- 17h15 : Bilan de fin de formation et plan d'action à 30 jours
- 17h30 : Fin de la formation

6. Modalités d'évaluation et sanctions

Les modalités d'évaluation des acquis sont :

- Évaluation théorique en fin de module. Notation sur 20 points. 10 points minimum pour valider le module.
- Évaluation pratique en continu sous la forme de jeux de rôles. Cinq critères de notation sur 20 points. 10 points minimum pour valider un critère. 60 points total au minimum pour valider l'aspect pratique du module.

Les sanctions visées sont :

- Attestation (non certifiant au sens de France Compétences) et certificat de réalisation remis en fin de module.

7. Accessibilité et Inclusion

Personnes en situation de handicap :

Somasens s'engage pour l'égalité des chances et l'inclusion. Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter notre Référent Handicap, Yoann Fonte, au 06 28 61 57 69 ou par email en amont de votre inscription.

Nous étudierons ensemble, et en toute confidentialité, les aménagements pédagogiques, matériels ou organisationnels nécessaires à la bonne réussite de votre parcours. Pour cela, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires experts (RHF, AGEFIPH, Cap Emploi) afin de sécuriser votre apprentissage.

Personnes en situation précaire :

Nous avons à cœur de rendre nos enseignements accessibles. Si vous rencontrez des difficultés financières, vous pouvez nous en faire part. Des solutions d'échelonnement de paiement peuvent être envisagées en interne, et nous pourrions vous orienter vers nos partenaires sociaux, tels que le CCAS de Mouans-Sartoux, pour étudier d'éventuels dispositifs d'aide.

Personnes en réinsertion ou recherche d'emploi :

La formation est un formidable levier de rebond professionnel. Somasens vous accompagne dans vos démarches de reprise d'activité. Nous tenons à votre disposition les devis et programmes nécessaires au montage de vos dossiers de financement, et pouvons faire le lien avec France Travail ou votre conseiller en évolution professionnelle.

8. Indicateurs de résultats

Nouvelle formation au catalogue (pas de données actuellement).

9. Matériel nécessaire

- Bloc note, crayons, stylos, surligneurs.
- Un ordinateur (ou tablette) avec webcam et microphone fonctionnels.
- Une connexion internet haut débit.
- Un navigateur web compatible avec Google Meet (type Google Chrome).
- Adobe Acrobat Reader ou équivalent pour la lecture des documents au format PDF.

10. Tarifs et délais

Tarifs en format individuel :

- 350 € net (exempt de TVA) pour un financement personnel.
- 400 € net (exempt de TVA) pour un financement par un organisme.

Délais administratifs :

- Dès le règlement et la signature du contrat pour les financements personnels.
- 30 jours minimum pour un financement par un organisme.

Délais d'accès à la formation :

- De 1 à 3 mois pour une formation individuelle ou collective au sein de vos locaux (intra-entreprise).
- De 1 à 3 mois pour une formation individuelle au sein de nos locaux (inter-entreprise).

Modalités de financement :

Pour découvrir vos possibilités de prise en charge (OPCO, FAF, France Travail...) et être accompagné(e) dans vos démarches, veuillez consulter notre catalogue ou notre site internet.

11. Débouchés

- Emploi salarié ou freelance dans un centre de bien-être, un spa, un centre esthétique...,
- Création d'un centre de bien-être proposant des prestations performantes et novatrices,
- Ouverture d'un cabinet en libéral,
- Prestations à domicile,
- Intervention en institution, en association...,
- Prestations en salle de sport, hôtellerie, camping, yacht...